

: La contribution de Gaétan Gervais au développement des programmes en français à la Laurentienne

Guy Gaudreau

Sans doute êtes-vous surpris, vous qui me croyiez parti! On ne quitte pas aussi facilement l'Ontario français. Quand on a m'a demandé de parler de la contribution de Gaétan Gervais au développement des programmes en français à la Laurentienne, je n'ai pas hésité à accepter cette invitation, bien qu'à distance. Espérons que je ne ferai pas trop un Stéphane Dion de moi-même avec cet enregistrement et que l'immobilité forcée dans laquelle je me trouve n'handicape pas trop cet exposé.

Ce qui frappe peut-être le plus, dans cette histoire de l'évolution des programmes, c'est le rôle des individus dans cette évolution. Gaétan, en constitue l'illustration parfaite. Si le contexte politique extérieur, tant à Ottawa, à Toronto qu'à Québec, influence la destinée de la Laurentienne, il faut admettre également le rôle des forces internes qui passe par l'arrivée et le départ de nombreux individus : recteurs, administrateurs, professeurs et autres. L'historien, souvent suspect face au rôle du héros dans l'histoire humaine, est forcé d'admettre qu'un recteur, qu'un professeur comme Gaétan Gervais, peut faire une différence et faire accélérer l'histoire.

Si ces arrivées et des départs presque annuels provoquent bien des recommencements, il arrive souvent que deux administrateurs travaillent bien ensemble comme ce fut le cas du recteur Henry Best et de Gervais qui fut directeur des programmes en français. Mais, dès que celui en position d'autorité quitte, les dossiers

stagnent puisque le rapport de confiance et la complicité ne sont plus au rendez-vous. Les cas de ce genre sont nombreux. La personnalité des individus, tout autant que les situations de pouvoir, demeure un élément-clef du fonctionnement d'une université. Un recteur nouvellement arrivé, comme John Daniel, peut facilement tout bouleverser et forcera peu à peu Gervais à quitter temporairement la Laurentienne

Il ne faudra pas s'étonner de tous les conflits racontés, conflits qui se nourrissent non seulement d'un personnel administratif changeant, mais aussi du fait que l'université est un monde d'idées habité par des spécialistes en la matière. L'université reste, à ce titre, un véritable champ de bataille de principes, de conceptions du monde. Elle autorise et même favorise la dissidence et la contestation. Dans le monde occidental, l'université demeure sans doute l'institution la plus tolérante face à la dissidence. Et la Laurentienne peut être fière de sa conduite à ce chapitre.

Prenons à témoin le parcours de Gaétan Gervais depuis son arrivée à la Laurentienne en passant par sa nomination au poste de Directeur des programmes en français en 1981 jusqu'à son départ forcé vers Toronto en 1987. Et accordez-moi une vingtaine de minutes.

Gaétan Gervais : les premières années

Quelques mots sont nécessaires pour situer Gervais dans son contexte. Gaétan, fils d'un travailleur de l'INCO a fait son collège classique à Sudbury au Collège du

Sacré-Cœur. Il fut donc formé par les jésuites qui lui ont transmis une solide culture française et qui ont exercé beaucoup d'influence sur lui. L'un deux est André Girouard, premier leader de la francophonie laurentienne, professeur au département de français de l'Université dès sa fondation en 1960 et qui aurait mérité avant Dorais qu'on lui consacre un colloque. Encore étudiant au Collège, Gaétan devient membre d'une Association qu'anime et qu'a fondée Girouard, soit l'Association des étudiants de langue française du nord de l'Ontario, l'ADELFO dont le but est de regrouper des étudiants de la Laurentienne et des écoles secondaires privées et catholiques afin d'encourager la participation des Canadiens-Français à l'université.

Engagé comme professeur d'histoire, en 1972, Gaétan arrive au moment où l'Université amorce un virage important. Un nouveau recteur, le recteur Monahan, et une crise financière importante amènent l'Université à se préoccuper de la francophonie devenue largement minoritaire. C'est ainsi que l'on crée en décembre 1973 le Comité des affaires francophones que préside le vice-recteur franco-ontarien Hughes Albert et qui s'occupe de « Tous les droits et intérêts des francophones du triple point de vue administratif, académique et socioculturel »

Le premier geste politique significatif que pose Gervais à la Laurentienne a lieu en 1975. On sait tous que c'est à Sudbury qu'est né le drapeau franco-ontarien. Ce drapeau, œuvre du jeune professeur d'histoire Gaétan Gervais et de l'étudiant Michel Dupuis, fut hissé pour la première fois au mât de l'Université de Sudbury –et non pas à la

Laurentienne– le 25 septembre 1975. Ce geste, qui passe vite inaperçu en dehors du campus, revêtera au fil des ans une puissance identitaire reconnue maintenant partout en Ontario français.

Le départ du vice-recteur Hughes Albert et les difficultés d’y trouver un remplaçant politiquement acceptable font en sorte que le Comité des affaires francophones se trouve alors privé d’un véritable président et se cherche une nouvelle légitimité. C’est pourquoi le Comité, par l’intermédiaire de son secrétaire Benoît Cazabon, convoque les professeurs et les administrateurs francophones à une assemblée, en février 1975, afin de discuter de la question. Bien qu’on ait occasionnellement assisté à de pareilles rencontres auparavant, on peut avancer que cette réunion annonce la création de l’Assemblée des professeurs francophones de la Laurentienne qui verra officiellement le jour l’année suivante, soit en avril 1976.

Il faut dire que la situation de l’enseignement en français à cette époque est déplorable. Aucun programme en français en sciences! Et du côté des écoles professionnelles, c’est la misère. Dans certains cas, le personnel compétent pour offrir des cours en français est sur place, mais ils sont affectés aux programmes en anglais. Ainsi en sciences, neuf professeurs peuvent enseigner en français, mais ils sont répartis dans six départements de sorte que l’on offre seulement que quelques cours en français dans toute cette faculté. Pour les programmes de maîtrise, seul le département de français en propose un, et encore, seulement à temps partiel.

Poursuivons l'analyse en reprenant le constat accablant que dressait Gervais dans un rapport qu'il rédigea en avril 1976. Ce rapport intitulé *Pour une réforme des programmes en français à l'Université Laurentienne* avait été préparé pour les fins d'une discussions lors d'une réunion de l'Assemblée des professeurs francophones. S'il est un document qui détonne de toute la masse des autres déposés au Sénat, c'est bien ce texte.

Proposant le regroupement des professeurs francophones trop dispersés pour offrir des programmes cohérents et pensés pour la clientèle franco-ontarienne, ce rapport suggère la création de sept unités d'enseignement francophones homogènes. Comme tant d'autres recommandations, cette dernière ne verra pas le jour car les professeurs francophones d'alors, tout comme ceux d'aujourd'hui, préfèrent nettement le regroupement disciplinaire plutôt que linguistique, affichant par le fait même une grande solidarité vis-à-vis les collègues anglophones de leur département respectif.

Selon Gervais, les faibles ressources consenties pour les cours en français ne doivent pas nous empêcher de repenser le modèle mis en place pour servir la majorité anglophone. « [N]ous sommes obligés de vivre dans des cadres qui ne sont que les calques serviles de modèles anglais. Ainsi, l'absence de planification globale et l'émiettement du savoir –émiettement fait à la mesure de la population majoritaire de langue anglaise– condamnent les professeurs de langue française à ne jamais offrir que des fragments de programmes¹ ». Pour les collègues anglophones, il est tout à fait

¹ Gaétan Gervais, « Pour une réforme des programmes en français à l'Université Laurentienne », 1976, p. 2.

normal de croire que leur vision des programmes s'applique à la minorité et constitue, pour nous aussi, la voie royale de la connaissance. Ce serait pratiquement contre nature si les départements cherchaient une structure de programmes spécifique à la communauté franco-ontarienne.

Selon lui, les programmes en français sont rachitiques faute d'éventail de cours suffisants. Un baccalauréat qui repose sur trois professeurs n'a pas la même qualité que celui qui repose sur une huitaine de collègues. Arrêtons ici l'analyse qu'il proposait à la communauté universitaire.

Cette année 1976 est fertile en développement à plus d'un titre. Devant la lenteur des réformes souhaitées, les membres du Comité des affaires francophones avaient décidé de jouer la politique de la chaise vide, paralysant ainsi son fonctionnement, tout en concentrant leurs énergies sur l'Assemblée des professeurs, nouvellement mise en place². Face à ces insatisfactions et à d'autres problèmes administratifs, l'Université avait mis sur pied cette année-là un autre Comité qui, après sept mois de rencontres hebdomadaires, avait accouché d'un autre rapport, le rapport Weaver³.

Spécifiquement sur la question francophone, ce comité avait constaté que le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche sur lequel reposait, depuis la création du Comité des affaires francophones, la responsabilité ultime en cette matière, était

² André Girouard, « Le C.E.F. Pourquoi? », document présenté au Sénat et rédigé le 15 octobre 1979, p. 2.

³ Le titre exact de ce rapport est très explicite quant aux intentions initiales : « Report of the Joint Senate/Board Committee to Assess and Make Recommendations to Simplify Academic Administration ».

surchargé de dossiers divers et qu'il n'avait pas le temps de respecter ses obligations en cette matière. Cela ne vous rappelle pas quelque chose ! Aussi fallait-il trouver une autre solution, laquelle prendrait un an à être acceptée par le Sénat, C'est finalement en septembre 1978 que seront finalement créés le Conseil de l'enseignement en français (CEF) et le poste de Directeur des programmes en français appelé à coordonner le Conseil.

La mise sur pied du CEF exige de multiples rencontres, car tout est à faire. Le CEF de cette époque travaille main dans la main avec l'Assemblée. À cette époque il arrive souvent que le CEF convoque une réunion des professeurs francophones

Cette avancée marque assurément la plus grande rupture survenue jusque-là dans l'histoire de la francophonie laurentienne. En effet, la direction du Conseil était confiée à un directeur non pas nommé par l'administration, mais par les membres élus dans les différentes facultés et services, et ce, « après consultation auprès de l'Assemblée des professeurs francophones...⁴». Cela garantissait au directeur du CEF une solide légitimité auprès du corps professoral. Revenu de ses problèmes de santé, Girouard allait être choisi à l'unanimité, et dégagé en partie de son enseignement pour se consacrer à ce dossier. Plutôt que représenter l'administration auprès de la communauté et puiser sa légitimité de l'administration, il devenait la courroie de transmission des espoirs de cette communauté et il pouvait, en outre, compter sur l'Assemblée comme groupe de pression.

⁴ « Rapport du Conseil de l'Enseignement en Français », *Laurentian Gazette laurentienne*, vol. 6, n° 4, décembre 1978, p. 2.

Parmi les réalisations du CEF et de son directeur Girouard, on peut identifier le programme d'Études coopératives adopté par le Sénat en 1981 et mis en place à l'hiver 1982. Il aurait aimé notamment que son programme en communication puisse être implanté, mais la crise économique avait forcé le ministère des Collèges et Universités à imposer un gel des nouveaux programmes⁵. L'échec qui lui fit sans doute le plus mal au cours de son mandat se terminant en juin 1981, est son projet de transformer le CEF en une Faculté française⁶ et de faire de son poste de directeur un décanat avec tous les pouvoirs s'y rattachant soit, entre autres, celui de siéger au Comité du budget et de procéder à l'embauche de son corps professoral. En effet, le contrôle des fonds rattachés à l'enseignement en français, réclamé à plusieurs reprises, lui a toujours été refusé par le Sénat⁷. Quant aux embauches, même de professeurs francophones pour lesquels il avait pourtant rédigé les demandes de subvention, la procédure lui échappait totalement.

À nouveau malade et dans de pareilles circonstances, pas étonnant que Girouard ait refusé un second mandat et que l'université doive mettre sur pied un comité de sélection, dès mars 1981, afin de lui trouver un successeur. Divisée sur la question d'une Faculté française, l'Assemblée des professeurs francophones demeure néanmoins convaincue de la nécessité d'obtenir de l'administration plus de pouvoirs pour le CEF. C'est pourquoi on décide d'appliquer à nouveau la politique de la chaise vide : on

⁵ « Le Sénat adopte un rapport de planification triennale », *Gazette*, vol 10 n° 4, 5 mai 1982, p. 1.

⁶ Voir André Girouard, Document d'étude du CEF n° 4, 4 février 1981.

⁷ Voir le procès-verbal de la réunion du CEF du 11 mars 1980, p. 2. Voir aussi le Rapport du CEF au Comité du budget du 6 juin 1979.

boycotte le processus de nomination mis en place pour remplacer le directeur du CEF en refusant de proposer des candidats.

Gaétan Gervais : directeur des programmes en français

La manœuvre allait porter ses fruits puisqu'au mois d'août 1981, Gervais était finalement nommé en remplacement de Girouard et obtenait du recteur Best qu'il puisse siéger au Comité du budget et qu'il administre pleinement 5 % de la subvention au bilinguisme⁸. En échange de quoi, le CEF s'engageait à ne plus réclamer la Faculté française, ce qui ne fut pas sans déplaire à Girouard pour quelque temps.

Pour Gervais, tout autant que Girouard, la source de sa légitimité venait clairement de la communauté franco-ontarienne et non de l'administration, même si, à l'inverse de Girouard, il devait sa nomination à cette dernière. Mais c'était mal connaître Gervais qui savait fort bien que l'Ontario français était son seul maître. C'est pourquoi Gervais entendait bien poursuivre ses activités en étroite collaboration avec l'Assemblée de sorte que sa conception du rôle de directeur du CEF allait le conduire à mener des batailles musclées avec certains collègues et administrateurs laurentiens.

Ayant reçu comme tâche de développer, pour le printemps 1982, un plan triennal, le CEF, dirigé par Gervais, cible l'École de commerce alors la plus fréquentée de l'Université⁹. Selon lui, « il paraissait inacceptable [...] qu'elle persiste dans un

⁸ Compte rendu de la réunion de l'Assemblée des professeurs francophones du 5 mai 1986, p. 1.

⁹ « Le Sénat adopte un rapport de planification triennale », *Gazette*, 5 mai 1982, p. 2.

unilinguisme total¹⁰ ». Grâce à sa ténacité, il avait finalement obtenu des autorités gouvernementales, en mars 1983, le financement de trois postes par le Conseil de l'Éducation franco-ontarienne. Ces postes vont permettre la levée des dernières objections soulevées par l'École qui s'était opposée jusqu'alors à l'embauche d'un premier professeur¹¹.

Le développement d'un programme de commerce en français représente sans doute le gain le plus décisif de Gervais à titre de directeur. Aujourd'hui considérée comme allant de soi, l'idée d'offrir en français une formation en ce domaine semble, à l'époque, un non-sens aux yeux de bien des professeurs anglophones de cette École. Il était bien connu que la langue des affaires n'avait jamais fréquenté Molière! Cette victoire marque un déblocage psychologique puisque tout programme pouvait dorénavant être réclamé en français. À quand une école de médecine en français !

Cette ouverture d'un programme en français en commerce, à compter de l'année universitaire 1983-1984, allait néanmoins avoir des contrecoups sur la santé de Gervais, qui doit interrompre son travail à compter de décembre 1983 et ce, jusqu'au mois de mai suivant.

Aux yeux du recteur Best et de bien des membres de la communauté, le CEF mené par Gervais fonctionne alors tellement bien que les projets d'une Faculté française et d'un Sénat véritablement bicaméral, maintes fois évoqués, avaient été alors oubliés,

¹⁰ « Le Sénat adopte un rapport de planification triennale », *Gazette*, 5 mai 1982, p. 2.

¹¹ Voir la note de service de David Gillingham à Jack Porter, le 6 décembre 1982.

pour son plus grand bonheur, mais peut-être pour notre plus grand malheur !

Il ne faut pas se surprendre que Gervais soit renouvelé pour un mandat de cinq ans, en septembre 1983. Au retour de son congé de maladie, il allait poursuivre, grâce à l'appui des membres du CEF, le développement de programmes, notamment dans les Écoles professionnelles, soit en sciences infirmières, en éducation physique et en service social. Cela dit, l'arrivée de John Daniel, en 1984, modifiera les rapports jusque-là harmonieux qu'entretenait le CEF avec les autres administrateurs. En effet, Daniel revoit, peu de temps après son arrivée, la composition du Comité du budget et exclut Gervais et les doyens de cette instance décisionnelle cruciale. Ce geste est accompagné, en 1985, par la nomination d'un nouveau vice-recteur, Charles Bélanger, de qui relevait Gervais et avec qui il aura quelques sérieuses prises de bec, au point où Gervais allait préférer s'exiler à Toronto, en 1987 en travaillant dans le cadre d'un prêt de service au ministère des Collèges et Universités.

Une des batailles que Gervais réussit néanmoins à mener à terme fut celle de la bibliothèque où les achats de livre et de périodiques en français n'étaient pas à la hauteur des attentes. Le bien-être des programmes en français réclamait des efforts plus soutenus pour garantir une plus grande commande de livres en français. Dès octobre 1983, Gervais avait demandé au conservateur de la bibliothèque des renseignements sur les budgets d'acquisition de livres en français. En dépit de multiples démarches, ces pressions n'avaient pas permis de faire avancer d'un iota la question du partage du budget

d'acquisition. En janvier 1985, Gervais adresse donc au recteur 12 questions à ce sujet¹². En les transmettant au secrétaire du Sénat, il demande que les réponses soient fournies lors de la réunion prévue au cours de ce même mois. En n'en faisant une affaire publique, quitte à se faire d'autres ennemis, il obligeait le conservateur de la bibliothèque à finalement rendre des comptes.

Du point de vue du responsable de la bibliothèque et des responsables des programmes des sciences dont les périodiques, presque exclusivement en anglais, raflaient la large part du budget d'acquisition, un livre était un livre, peu importe la langue. Et comme des ouvrages de base n'existaient qu'en anglais, il fallait en tirer le meilleur rendement possible, étant donné les ressources disponibles limitées. Constatant néanmoins le peu de sommes affectées spécifiquement aux livres en français, le Sénat mettra sur pied, un an plus tard, un Comité et désignera Gervais comme président. Ce dernier remettra finalement le rapport du comité au Sénat, le 18 avril 1986, rapport qui recommande un fonds de rattrapage et une formule plus équitable de répartition des budgets obligeant l'achat d'une certaine proportion de livres et de périodiques en français¹³.

En guise de conclusion

Revenons aux bouleversements du milieu des années 1980 qui ne sont pas dues

¹² Gaétan Gervais à Jack Porter, le 7 janvier 1985.

¹³ Comité consultatif spécial du fonds en langue française, « Rapport au Sénat », 18 avril 1986.

seulement à l'arrivée du recteur John Daniels et de son équipe, ils coïncident également avec un nouveau contexte politique. En effet, la vie politique ontarienne se modifie, à partir du milieu des années 1980, avec la Charte des droits et libertés. Dans sa protection des minorités officielles, la chartre commence à avoir des retombées judiciaires sur le système d'éducation qui aboutissent à la création de Conseils scolaires francophones homogènes en Ontario, tandis que le gouvernement ontarien adopte, en 1987, la Loi 8 sur les services en français.

La question francophone n'est plus tellement posée par les professeurs et les étudiants, comme elle l'avait été jusqu'à maintenant, mais plutôt par l'administration qui se voit indirectement forcer la main par le contexte politique et judiciaire. L'administration laurentienne va la récupérer en lui donnant sa propre légitimité et, bien sûr, des balises bien à elle. Parallèlement, les premiers leaders de la francophonie sont partis : outre le départ de Gaétan il faut souligner aussi la retraite de Girouard en 1986.

La création du poste de vice-recteur adjoint aux programmes et services en français, en remplacement du directeur de l'enseignement en français, est chose faite en janvier 1988. Et il est clair que le fait que Gervais n'ait pas été candidat explique sans doute cette transformation du poste. Fraîchement arrivée à la Laurentienne comme professeure de psychologie à l'été 1987, tout comme moi qui viens remplacer Gaétan, Diane Adam est nommée vice-rectrice adjointe aux programmes et services en français

en janvier 1988¹⁴.

Nouvelle venue, elle ne peut pas entretenir cependant les mêmes rapports ni la même complicité avec l'Assemblée des professeurs francophones, qui a perdu sa fonction de bras politique du responsable des programmes en français. Sa légitimité comme celle de ses successeurs et à l'inverse de celle des Girouard et Gervais, provient seulement de l'administration, qui en est bien heureuse. Elle profitera du travail de Gaétan néanmoins et d'une sensibilité accrue des autorités ontariennes pour élargir l'offre de programmes en français, notamment en sciences. Mais comme l'indique le tableau dont vous avez une copie, la situation depuis 1991 –et je termine là-dessus– ne se cesse de se dégrader rendant notre minorisation intolérable. Pas étonnant que l'idée d'une université franco-ontarienne n'ait cessé d'habiter un Gervais.

¹⁴ « Nomination d'un vice-recteur adjoint », *Gazette*, 3 février 1988, p. 3.

Évolution du nombre d'étudiants à la Laurentienne au baccalauréat et aux études supérieures, à temps plein et à temps partiel, selon la langue des programmes, années choisies

Année	Français			Anglais		
	Bac.	2 ^e et 3 ^e cycles	TOTAL	Bac.	2 ^e et 3 ^e Cycles	TOTAL
1986-87	1074 (20 %)	19 (8 %)	1093 (20 %)	4264 (80 %)	223 (92 %)	4487 (80 %)
1988-89	1418 (23 %)	16 (9 %)	1496 (23 %)	4732 (77 %)	172 (91 %)	6338 (77 %)
1990-91	1951 (27 %)	18 (10 %)	1969 (26 %)	5306 (73 %)	158 (90 %)	5464 (74 %)
1993-94	1707 (23 %)	72 (27 %)	1779 (23 %)	5745 (77 %)	192 (73 %)	5937 (77 %)
1997-98	1243 (21 %)	96 (28%)	1339 (22 %)	4548 (79 %)	250 (72 %)	4798 (78 %)
2000-01	1173 (21 %)	54 (17 %)	1227 (21 %)	4321 (79 %)	271 (83 %)	4592 (79 %)
2003-04	1466 (20 %)	53 (13 %)	1519 (20 %)	5755 (80 %)	351 (87 %)	6106 (80 %)
2006-07	1555 (18 %)	41 (7 %)	1596 (18 %)	6987 (82 %)	517 (93 %)	7504 (82 %)
2007-08	1476 (18%)	59 (9%)	1535 (17%)	6671 (82%)	586 (91%)	7257 (83%)

*Le critère de la langue principale du programme demeure une donnée qui surestime le poids des inscriptions françaises puisque certains étudiants suivent des cours en anglais tout en étant inscrits dans un programme en français en raison d'une meilleure offre de cours; l'inverse est rarissime.

Source : les données annuelles du Registrariat de l'Université Laurentienne.